



L'œuvreforestière du second Empire

Raymond Viney

► To cite this version:

Raymond Viney. L'œuvreforestière du second Empire. Revue forestière française, 1962, 6, pp.532-543.
10.4267/2042/24473 . hal-03386269

HAL Id: hal-03386269

<https://hal.science/hal-03386269>

Submitted on 19 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ŒUVRE FORESTIÈRE DU SECOND EMPIRE

PAR

R. VINEY

Directeur de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts

Pour nous forestiers, la Restauration a deux grandes réalisations à son actif : le Code Forestier et l'Ecole Forestière.

Le Second Empire est, avant tout, le point de départ d'une immense œuvre de reboisement, et aussi de mise en valeur des forêts existantes. Nous ne saurions mieux la louer qu'en reprenant les termes que M. le Conservateur LESAGE (1) a appliqués à tout ce siècle : « Incontestablement, le XIX^e siècle a été, pour la forêt française, une très grande époque, une époque de travail et de rénovation. Nous devons nous incliner très bas devant les résultats acquis ».

I. — Situation de la forêt française et de l'économie du bois à la veille du Second Empire

La *surface* avait été évaluée à la fin du XVIII^e siècle, par des procédés un peu moins perfectionnés que ceux de l'inventaire actuel. On avait, en effet, calculé les contenances des parties vertes de la Carte de Cassini. Le chiffre de 7 600 000 hectares avait été retenu, avec un taux de boisement de 14,3 %. Les relevés cadastraux faits au milieu du XIX^e siècle nous permettent de penser que la forêt couvrait, vers 1850, environ 9 millions d'hectares (taux de 17 %).

Que sont ces forêts ? Elles sont pour 70 % composées de taillis. La futaie est réservée, d'une part, à quelques grandes forêts domaniales

(1) LESAGE. — La forêt de Lyons. *Revue Forestière Française*, juillet-août 1952.

(nos bijoux), d'autre part à des forêts de montagne. Cependant, là-haut où l'on fait parcourir le bétail, et où l'on se chauffe au bois, le sapin est souvent pourchassé comme un ennemi.

Malgré l'amorce des travaux de BREMONTIER dans les dunes, et les premiers essais de CHAMBRELENT en Gironde, les Landes de Gascogne sont encore un immense parcours à mouton, partiellement marécageux, sur 600 000 ha.

La Sologne qui a provoqué les jurements d'Arthur YOUNG et lui a fait demander pardon à Dieu : « Pardonne-moi les jurements que je fais sur l'absence et l'ignorance des propriétaires ! », ne possède que 80 000 ha de bois en 1850, sur 500 000 ha, alors que sa vocation est avant tout forestière.

Les 5 départements bretons avouent, en 1855, avoir 900 000 ha de landes sur 3 millions d'ha.

Dans toutes les montagnes, un pâturage désordonné sévit, presque toutes les forêts sont grevées de droits d'usage. Les torrents sont méchants et provoquent des cataclysmes.

Nous sommes en pleine transformation économique.

En 1820, toutes les industries marchaient au bois. Les forges utilisaient encore 10 millions de stères, en majorité sous forme de charbon de bois, les verreries, les tuileries, les salines, les poteries consommaient du bois de feu et Paris avait besoin d'un million de stères de bois pour son chauffage.

Mais dès 1850 la moitié de la fonte et les deux tiers du fer sont faits au combustible minéral. Les chemins de fer sont en pleine construction. Il faut du bois pour les traverses et pour les wagons. Les mines sont en pleine expansion. Il faut des étais. L'essor industriel commence. Il faut du bois pour construire, pour édifier des logements dans les villes qui attirent la population car elles sont des pôles de travail assuré.

Aussi la balance commerciale forestière va devenir chaque année un peu plus déficitaire, elle commence vers 1840 par un déficit de 50 millions de francs-or, et est voisine de 100 millions aux environs de 1850, c'est-à-dire près de 350 millions de NF (ou 35 milliards d'anciens francs).

Il y a donc une immense révolution à faire, les forestiers qui ont été chauffés à blanc à Nancy, et qui constituent les cadres d'une Administration toute jeune, les Professeurs de l'Ecole qui sont en contact permanent avec leurs collègues d'Allemagne et qui voient ce qui se fait très près d'eux, vont mener une offensive ininterrompue pour imposer une politique, alors que les pouvoirs publics ne s'en souciaient guère.

Il faut avouer qu'en 1852 la situation n'est pas très brillante.

De 1836 à 1852, la Direction Générale des Eaux et Forêts a changé 11 fois de main, — pas tout à fait — car trois fois le titulaire de

ce haut poste a été M. LEGRAND, ancien Secrétaire Général du Ministère du Commerce et des Travaux Publics, toujours virulent contre les théories enseignées à l'Ecole, acide à l'égard de son personnel. C'est lui qui fera mettre d'office à la retraite, en 1839, LORENTZ premier Directeur de l'Ecole, devenu Chef du service des Aménagements, afin de stopper son offensive en faveur des conversions. C'est tout juste si l'Ecole n'a pas été rayée d'un trait de plume à l'occasion de la discussion du budget de 1851. Le Directeur Général en personne, en même temps député de l'Oise, vantait à la tribune de la Chambre le recrutement des forestiers parmi les surnuméraires du Ministère des Finances, car ils coûtent moins cher que les Elèves de l'Ecole!

L'Administration des Eaux et Forêts est rattachée au Ministère des Finances (1) Pour ces Messieurs, un sou est un sou. Le rôle physique de la forêt n'a aucun sens. Le rôle économique est réduit au taux de placement. Les bois sont des biens comme tous les autres qui peuvent être remplacés par de l'or dans la balance des comptes. On continue donc à vendre les forêts domaniales, pour équilibrer le budget ou pour financer les reboisements des terrains en montagne.

116 780 ha avaient été vendus en 1831.

Les lois des 8 août 1850, 5 mai 1855, 20 juillet 1860, 19 mai 1863, 8 juin 1864, 18 juillet 1866 et 2 août 1868 firent disparaître et pratiquement livrer au blanc étoc 71 950 ha de forêts domaniales.

Quant à l'opinion, elle est faite du côté des industriels, par ceux qui ont peur de perdre l'approvisionnement encore nécessaire à la vie de leurs multiples petites forges, usines ou fabriques plus ou moins campagnardes dans une défaveur accordée au traitement classique du taillis. Elle est soutenue à la Chambre par quelques ténors du statu quo — et de nombreuses séances sont orageuses, bien que la courtoisie soit beaucoup plus grande qu'au Parlement du *xx^e* siècle.

Les marchands de bois de leur côté ont trouvé de 1841 à 1847 un porte-parole qui signe sous le pseudonyme du « bûcheron de la Nièvre », et qui avec les frères NETTEMENT a fondé le « Moniteur des Eaux et Forêts ». Ce bûcheron brandit la hache contre l'Ecole Forestière: « Parviendra-t-elle », dit-il, « à activer la ruine des forêts de France? »

Les propriétaires forestiers ne commenceront à s'organiser qu'en 1853 par la fondation de la Société Forestière de France (2).

Tout cela est peu consolant!

(1) Il faudra attendre 1877 pour avoir son rattachement au Ministère de l'Agriculture.

(2) Le premier bureau est ainsi composé: Président, duc de Rauzan; Vice-Président: Comte de la Ribaisière. Membres: Benoît d'Azy, Eugène Chevandier, Comte de Saint-Léger, Comte Le Peletier d'Aunay, Marquis de la Baume, Ferdinand de Lesseps, Michel, Séguret, Trefouel.

II. — Éléments de redressement

Quels vont être les éléments qui vont permettre le redressement de la politique forestière?

Napoléon III s'intéressait-il véritablement et personnellement aux questions agricoles et forestières?

En cette matière, il pouvait agir d'abord par intérêt politique.

Le pouvoir personnel qu'il avait établi sur les plébiscites, aux résultats triomphants de 1851 et de 1852 pouvait sans doute lui être conservé grâce à la prospérité générale qui a accompagné ce milieu du XIX^e siècle. Mais chacun sait que le pouvoir use, et sur les 35 millions d'habitants que comptait la France à cette époque, 26 millions sont encore ruraux et vivent des revenus de la terre.

Cependant, il est certain que Napoléon III avait l'esprit orienté vers ces questions.

On peut citer de très nombreux exemples de l'intérêt qu'il a porté à la mise en valeur du sol français, des contacts personnels qu'il a eus avec les agronomes, les forestiers, les propriétaires et des interventions qu'il a faites en faveur de la cause qu'ils défendaient.

Par sentiment, il s'est attaché à réaliser dans les Landes les promesses du grand Empereur. Le 25 avril 1808, Napoléon I^{er} avait dit : « Je veux faire du département des Landes un des premiers départements de France, et, à la paix, un jardin pour ma vieille garde ». Il avait projeté la création du Canal des Landes et le dessèchement des marais d'Orx. Il avait pris les deux décrets ordonnant la fixation des dunes.

Le Prince Napoléon président déclare à Bordeaux devant le Conseil Général : « L'Empereur, mon oncle, voulait cultiver les Landes et y creuser un canal pour opérer la jonction de la Garonne et de l'Adour. Le temps lui a manqué pour réaliser ce grand projet. Je veux le reprendre ».

C'est en avril 1852 que le futur Napoléon III fait organiser la visite officielle du Prince Président en Sologne. On nous le décrit en véritable tournée agronomique, accompagné de son Ministre de l'Agriculture, des Préfets, de deux membres de l'Académie des Sciences, BRONGNIART et BECQUEREL, et de nombreux techniciens, documents en main. BRONGNIART avait publié, peu avant, une étude sur la Sologne où il montrait la place éminente qui devait être faite à la forêt, dans cette région naturelle.

En 1854, il reçoit en audience privée une délégation de propriétaires forestiers, conduite par le comte de la RIBOISIÈRE, vice-président de la Société forestière de France.

En 1858, le Directeur Général des Eaux et Forêts, M. de FORCADE la ROQUETTE, est reçu par l'Empereur à Plombières. La vi-

site se poursuit sous la forme d'une véritable tournée forestière dans la forêt domaniale d'Herival avec le Conservateur des Eaux et Forêts à Epinal, M. de la BEGASSIÈRE. « Il s'est entretenu », dit le chroniqueur des Annales, « avec intérêt des questions forestières, s'inquiétant des travaux en cours d'exécution, et de ceux à entreprendre pour l'amélioration de l'état forestier de l'Empire ».

Napoléon III avait cependant bien d'autres préoccupations à cette date. N'est-ce pas au cours de cette même saison à Plombières qu'il eut avec CAVOUR la célèbre entrevue où fut décidée la guerre d'Italie contre l'Autriche ?

Quelques jours après le colloque forestier d'Herival, l'Empereur monta à la Schlucht par la vallée de Munster où une nouvelle route avait été construite aux frais personnels d'un industriel mécène, M. HARTMANN. Il se scandalisa en arrivant en haut qu'on ne puisse pas descendre à Gérardmer autrement que par des pistes, et il demanda au Préfet des Vosges de faire édifier la route qui descend sur la Lorraine, afin de mettre en valeur les richesses de la forêt traversée.

Un peu plus tard, en 1862, Napoléon III inaugure en personne l'exposition forestière de Clermont-Ferrand et, à cette occasion, remet la Croix de la Légion d'Honneur à deux forestiers, M. des MELOIZES, Conservateur et M. de ROQUEFEUIL, Inspecteur.

Voyant se dessiner les réalisations forestières de Sologne et des Landes, l'Empereur fait acheter les domaines qui seront ajoutés à la liste civile et confiés au personnel de la Couronne (1), et qui devront servir de modèle.

A la Motte-Beuvron, en Sologne, c'est un domaine de 3 382 ha qui est acquis en 1853, comprenant déjà 1 266 ha de bois, auquel on ajoute, en 5 ans, 600 ha de reboisement.

Il assiste le 27 juin 1858 à la fête agricole de la Motte-Beuvron où VICAIRE, Administrateur général des forêts et domaines de la couronne lève son verre « Au plus grand exploitant agricole de France ! A l'Empereur ! »

En mars 1857, sur les communes de Labouheyre, Commensacq, Sabres, Morcenx, Onesse, Escourse et Lue, dans les Landes, Napoléon III fait acquisition du domaine de Solférino dont l'Ingénieur CROUZET sera le gestionnaire et sur lequel il créera de 1858 à 1863 une forêt de 7 654 ha et 243 ha de cultures, avec un village neuf de 600 habitants.

(1) Le domaine de la Couronne avait été organisé par un décret de 1853. On y avait détaché 30 officiers des Eaux et Forêts à la tête desquels étaient placés Vicaire, Administrateur général et Henry Viney, Inspecteur Général, qui faisaient tous deux partie de la Commission permanente de la Société forestière de France, et, à partir du 25 juin 1859, du Bureau du premier Comité Central Agricole de la Sologne, présidé par Vicaire.



Henri VICAIRE
1802-1865
Directeur Général des Eaux et Forêts
(Cliché Lott.)



Gemmeur Landais

D'après le Voyage dans les Landes de Gascogne
par le Baron de MORTEMART de BOISSE - 1840.

Il ajoute à cela une intervention directe pour la construction de la voie ferrée de Lamothe à Bayonne, et la création d'un important réseau de routes. Le Préfet le baptise alors : « Le régénérateur des Landes ».

Il achète aussi 1 200 ha de marais à Orx, pour y créer des fermes.

Enfin, en Champagne, il constitue également un domaine forestier sur 2 000 hectares de savarts.

Mais un autre fait très important donnera une orientation dynamique à la politique forestière. C'est la nomination d'un forestier au poste de Directeur Général.

VICAIRE, dont on peut admirer le beau portrait dans l'entrée du pavillon de la Direction de l'Ecole, est nommé Directeur Général le 12 mars 1860.

Sorti major de la 2^e promotion de l'Ecole, il a été l'élève de LORENTZ. Il pourra faire triompher les idées qui ont définitivement marqué le tournant décisif de la production forestière en France.

Avec lui, c'est l'Ecole qui sera sauvée, et c'est toute une équipe de forestiers brillants des 30 premières promotions qui se donneront à une tâche constructive.

III. — Les réalisations

1^o *Les grands reboisements, conquêtes sur les terres incultes.*

Ces grands reboisements, il faut les chercher autour des propriétés de l'Empereur.

A. — Il y a d'abord *les Landes*.

Tout le monde connaît BREMONTIER, le fixateur des dunes, et CHAMBRELENT, l'assainisseur du sol. Nous ne réouvrons pas une polémique pour savoir si leur mérite est limité à l'exhumation des mémoires écrits au XVIII^e siècle par le baron de CHARLEVOIX-VILLERS et l'Abbé DESBIEY et la mise au point d'idées anciennes, ou pour mesurer le rôle déterminant de CROUZET.

Nous constaterons simplement que ces travaux, initialement confiés aux Ingénieurs des Ponts et Chaussées, ont été une pleine réussite et le point de départ d'une des transformations du paysage et de l'économie régionale les plus totales qui aient pu exister en France.

On a pu associer, à des méthodes d'assainissement, la technique du puits filtrant permettant l'approvisionnement en eau des centres ruraux, et des méthodes de reboisement.

La loi du 18 juin 1857, décrétant l'assainissement et la transformation en bois des terrains communaux soumis au parcours du bé-

tail en 12 ans s'appliquait à 291 500 hectares. Tous les particuliers ont largement suivi, sur près de 400 000 ha, depuis surtout que la guerre de sécession a provoqué une hausse subite des résineux.

La fixation des dunes, prélude à cette action, était considérée comme terminée en 1861 et, par la loi du 29 avril 1862, l'Administration Forestière reçoit dans sa gestion le service des dunes.

Les 3 départements du Sud-Ouest, Landes, Gironde et Lot-et-Garonne, ont constitué à la fin du XIX^e Siècle et dans la première moitié du XX^e l'ensemble forestier le plus prodigieux du pays avec 1 182 000 ha de forêts presque entièrement en pin maritime.

On peut regretter sans doute *cette monoculture* déjà condamnée par quelques agronomes. Les incendies ont ravagé 380 000 ha de 1942 à 1947 et, depuis, de nouvelles conceptions ont heureusement pris jour.

Dès 1865, le danger des incendies avait été pressenti. Une loi du 21 juin 1865 permettant les associations syndicales pour organiser la défense contre les incendies de forêts avait été promulguée.

Mais il n'était pas possible, à cette époque libérale, de freiner la liberté d'entreprise.

B. — *La Sologne* est le deuxième théâtre de l'activité agricole et forestière de l'Empire.

Ce plateau, sans aucun relief, a un sous-sol d'argile ondoyant à des profondeurs très diverses recouvert de sables plus ou moins grossiers. Sans pierre pour construire des routes, souvent loin des voies d'eau, il est difficile à remettre en valeur. Ce pays dépeuplé au moment des guerres de religion, nécessite une reprise en main totale. Il avait porté, jadis, 250 000 ha de forêts, qui étaient descendus à 50 000 ha.

Grâce à l'action du Comité Central Agricole de la Sologne, présidé par VICAIRE, entouré d'éminents savants, on assiste à la réalisation du programme suivant :

Création du canal de la Sauldre de 43 km vers lequel pourront se diriger les eaux de drainage, régularisation de 500 km de rivières, ouverture de 20 000 km de fossés, construction de 593 km de routes aux frais de l'Etat, amendements calcaires pour les cultures, et subventions largement distribuées pour l'assainissement et pour les reboisements : 100 000 ha de peuplements (en grande partie de Pin maritime) ont été constitués.

C. — Puis une 3^e région faisait l'objet de scandale pour un souverain soucieux de mettre en valeur toutes les terres : *la Champagne, dite pouilleuse*.

On ne possédait pas les instruments capables de faire de très profonds labours, et l'apport d'engrais était très onéreux.

La surface des *savarts* se vendant à la criée, était de 200 000 ha.

C'est encore, par l'exemple donné, et une propagande bien orchestrée que 100 000 ha incultes ont été transformés en forêt dans cette région déshéritée.

2° *La restauration des terrains en montagne.*

Une autre entreprise d'une importance considérable est amorcée.

C'est celle de la restauration des terrains en montagne, celle-là, œuvre conçue et dirigée par les forestiers.

Une vague conscience du rôle protecteur des forêts avait été prise sous l'Ancien Régime, dès le xvi^e siècle, et quelques règlements locaux interdisant le défrichement en montagne avaient été promulgués (capitulation de Barcelonnette, 1532). Les Parlements de Provence et du Dauphiné, aux xvii^e et xviii^e siècles, avaient fait prendre des arrêts pour prohiber le déboisement. Mais, la Révolution avait abrogé ces règlements locaux, et jamais aucun travail constructif n'avait été entrepris.

Quelques inondations spectaculaires en 1856, quelques catastrophes torrentielles ont attiré l'attention des pouvoirs publics.

La Loi du 28 juillet 1860 est le point de départ de tous les travaux qui ont permis d'éteindre les torrents les plus dangereux.

Elle a créé les périmètres de restauration permettant l'acquisition par expropriation dans certains secteurs obligatoires, la libre disposition des territoires communaux dans ces zones pendant la période des travaux, et le subventionnement dans les périmètres facultatifs.

Cette Loi a été très impopulaire auprès des populations locales qui avaient l'impression qu'on leur arrachait les pâturages. Elle a dû être complétée, pour calmer les esprits, par la Loi du 8 juin 1864 sur le gazonnement. Elle a été remplacée plus tard par la Loi du 4 avril 1882.

Sans désespérer, les forestiers se sont mis à l'œuvre, après avoir mis au point la technique de correction, surtout après l'arrivée de DEMONTZEV dans les Basses-Alpes en 1868.

On peut suivre cette progression qui va à une rapidité hallucinante, en lisant les Rapports Annuels sur la situation de l'Empire, mais on ne peut les chiffrer exactement.

Dès 1864, il y avait 500 pépinières sur 350 hectares de terrain.

Le reboisement de quelques forêts aujourd'hui célèbres était entrepris : le Mont Ventoux, le Lubéron, le Mont Faron, le Mont Boron, et peu après la fin de l'Empire, des torrents célèbres comme le Labouret étaient définitivement éteints.

3° *La mise en valeur des forêts soumises au Régime Forestier* (conversion et plantations).

Simultanément, la remise en ordre des grandes forêts domaniales était partout en marche.

Par une priorité, à nouveau donnée aux conversions d'abord, et grâce à la création, à l'instigation de VICAIRE, de 26 commissions d'aménagements groupant 48 Ingénieurs, sous le contrôle du fils de LORENTZ, on refait tous les aménagements, on réaménage 60 à 90 000 ha de forêts annuellement en allant vers des méthodes de plus haute production.

A la fin de l'Empire, la surface du taillis a régressé de 550 000 ha dans les seules forêts domaniales.

Le reboisement systématique par plantation de tous les vides, de toutes les forêts médiocres est entrepris en même temps.

C'est aux forestiers de cette époque impériale que nous devons la plupart des massifs de Pin Sylvestre de Normandie: Roumare, Rouvray, Brotonne, Bord, Montfort, les Andaines, Ecouves, Perseigne et, dans l'Anjou, le Maine ou la Bretagne: Monnaie, Chinon, Liffré, ainsi que de nombreux peuplements artificiels de la région parisienne. Il est difficile de donner la surface totale.

En Normandie, d'innombrables plantations de hêtre, dans le Centre et dans l'Est de vastes plantations de chênes et de résineux, ont transformé les forêts.

Un effort prodigieux a été fait sur les routes forestières. Les comptes rendus permettent d'affirmer que plusieurs centaines de km de routes étaient faits chaque année en forêt domaniale, sans parler des routes de montagne.

L'Empereur a déjà pressenti le problème des plantations urbaines et des forêts suburbaines et, c'est en 1855, qu'on retrace le Bois de Vincennes et qu'on reprend sur un grand pied les plantations de la Ville de Paris.

4° Les cantonnements de droit d'usage.

C'est sous le Second Empire aussi que sont repris les cantonnements de droits d'usage.

En vertu du décret de 1857, dans la période de 1858 à 1868, 475 usages au bois dans 194 forêts domaniales furent cantonnés sur 200 171 hectares par abandon de 44 461 ha de forêt. 458 opérations sur 475 ont été amiables.

5° Les territoires gagnés.

N'oublions pas, puisque nous avons parlé des aliénations, de porter au crédit de l'Empire, les nouveaux territoires.

L'annexion de la Savoie amenait à la France 160 000 ha de forêts dont 130 000 ha de forêts soumises, et le Comté de Nice 100 000 ha dont 30 000 ha de forêts communales.

Une réorganisation des conservations permit l'intégration administrative et la mise en valeur de ces nouveaux massifs forestiers.

6° *L'Ecole Impériale Forestière.*

Il est bien difficile de ne pas évoquer la vie de l'Ecole Forestière pendant cette période.

Après le grand LORENTZ et de SALOMON dont la carrière de directeur se termine en 1838, PARADE, gendre de LORENTZ, puis NANQUETTE vont tour à tour présider aux destinées de l'enseignement forestier français pendant le règne de Napoléon III.

Les Professeurs qui ont enseigné pendant ces vingt années ont marqué une trace profonde, et les écrits de ces Maîtres sont encore consultés par les forestiers du XX^e siècle: BAGNERIS, BROILLARD, FLICHE, MATHIEU, MEAUME, PUTON (futur directeur).

L'ouvrage de GUYOT réanime merveilleusement cette grande Ecole Impériale dans son cadre rétréci et inconfortable.

Aux difficultés présentes, le directeur de l'époque devait ajouter le souci préoccupant du maintien de la discipline. PARADE avait dû utiliser ses professeurs comme surveillants d'études. Il n'obtint qu'en 1858 la création des deux postes d'adjudant. Mais ceux-ci ne pouvaient pas toujours maintenir l'ordre, et devaient parfois faire appel à la police de la Ville. Les arrêts forcés, à l'infirmerie, étaient sanction courante, et allaient, dans les circonstances graves, jusqu'à 45 jours

La direction se plaignait d'un manque total d'encadrement. Elle trouvait peu d'échos à ses demandes à Paris. N'avait-on pas, certaine année, refusé au directeur, un Professeur-adjoint d'Economie Forestière Et le terrible Monsieur LEGRAND n'avait-il pas provoqué, lui-même, le passage d'un Inspecteur des Finances? Celui-ci fit infliger au directeur un blâme du Ministre pour « abus »: fourniture de bois et d'huile lampante au directeur et à deux inspecteurs!

Démuni de comptable, le directeur ajoutait à ses tenues de caisses, la gestion du compte d'argent de poche des Elèves que lui confiaient les parents méfiants. Il n'acceptait pas plus de 60 F par mois.

Les Elèves étaient entassés dans un casernement vétuste. Les cours et les études se faisaient dans un baraquement en bois. Les appels du directeur ne trouvaient aucune réponse du Ministre intraitable.

Heureusement des jours plus fastes sont arrivés. L'Impératrice et le Prince Impérial ont visité la Lorraine en août 1866. L'Ecole Forestière prit part à la décoration de la Ville, et le cortège officiel est passé sous un arc de triomphe ainsi conçu :

« L'arc de triomphe dressé par les Elèves forme un vaste portique de verdure qui occupe toute la largeur de la rue menant de la place Stanislas à la Cathédrale. Son fronton, couronné d'un aigle d'or et de faisceaux de drapeaux, porte en lettres d'argent se détachant sur un fond uni de couleur

bois, l'inscription *l'Ecole Forestière au Prince Impérial*. Chacun des pilastres est orné de deux trophées. L'un se compose d'attributs de chasse; il a pour centre une magnifique hure de sanglier entourée de bois de cerfs. Des couteaux, des cors de chasse et des fusils en panoplies font ressortir ces symboliques dépouilles des hôtes des forêts ».

« Au-dessous de cette panoplie, est appliqué un panneau sur lequel sont arrangés, avec beaucoup de goût tous les instruments employés à l'exploitation et à la culture des bois: haches, scies, pioches, plantoirs, etc... »

« Les riches collections de l'Ecole ont fourni la plus grande partie des matériaux qui ont servi à composer ces trophées ».

Est-ce l'effet impressionnant de ce décor sylvestre? ou le plaidoyer convaincant d'un préfet bien chambré? S. M. l'Impératrice Eugénie ne s'est pas contentée d'exprimer sa satisfaction en faisant remettre deux médailles d'or en souvenir de son voyage à Nancy; elle fait octroyer une somme de 200 000 francs-or pour construire les pavillons qui, aujourd'hui, constituent le seul bâtiment réservé à l'enseignement. L'un est le pavillon de l'Impératrice, appelé aujourd'hui Pavillon Nanquette, l'autre le pavillon du Prince Impérial rebaptisé depuis Pavillon Bouthillier.

Mais voici la guerre de 1870. Les Elèves l'apprirent en rentrant le soir d'une tournée en forêt de Haye. Tout le monde voulut s'enrôler. Paris répondit aussitôt au Directeur de licencier l'Ecole pour que ceux qui le désiraient puissent s'engager. La plus grande partie devança l'appel, mais auparavant les Elèves avaient composé « Velleda ».

*
**

Nous n'avons pas la prétention d'avoir fait un tableau complet et précis de l'œuvre forestière accomplie sous ce règne. Nous n'avions pas, en un si court exposé, le temps de donner d'abondants détails. Des recherches d'archives minutieuses seraient nécessaires pour établir un bilan définitif. Nous avons laissé de côté des points importants, ne serait-ce que celui des travaux effectués en Algérie dès cette époque.

Sans doute quelques esprits critiques souligneront la précarité de certaines parties de cette œuvre: perte des provinces rhénanes, gel des pins maritimes solognots en 1879-1880, incendies des Landes en 1944, défrichement actuel de la Champagne.

En dehors du retournement complet des objectifs de mise en valeur des terres champenoises, nous devons constater que la forêt installée pendant les vingt années impériales, est, malgré ses avatars et les erreurs techniques commises, acquise au pays. Elle lui a déjà donné beaucoup. Mais la politique forestière du Second Empire a surtout été la véritable rampe de lancement des réalisations de notre corps jusqu'à la guerre de 1914-1918 et la chute démographique.

C'est donc un exemple digne d'être suivi par les forestiers contemporains, à l'ère du Fonds Forestier National. Plus éclairés et mieux outillés, tenant compte des nouvelles orientations économiques, ils peuvent mieux faire s'ils ont la même foi et la même ardeur.

BIBLIOGRAPHIE

1. BLAIS (R.). — Une grande querelle forestière: la conversion. *Presses Universitaires de France*, 1936.
 2. BUFFAULT (P.). — Aperçu d'ensemble sur la région landaise, sa transformation par la forêt. *Revue des Eaux et Forêts*, 1926.
 3. CARRIÈRE (P.). — Prosper Demontzey. *Revue des Eaux et Forêts*, 1898.
 4. CHABROL (P.). — L'œuvre des forestiers français dans la restauration des terrains en montagne et plus particulièrement dans les Pyrénées. *Institut des Etudes pyrénéennes*, Saragosse, 1954.
 5. CLAVERIE (P.-A.). — Les Landes de Gascogne autrefois. *Bulletin de la Société de Borda*, juillet 1957.
 6. DEMONTZEY (P.). — Le reboisement et le regazonnement des montagnes dans le département des Alpes-Maritimes. *Revue des Eaux et Forêts*, 1867.
 7. GUINIER (Ph.). — L'œuvre de Chambrelent. Bordeaux, *Ed. Delmas*, 1944.
 8. GUYOT (C.). — L'enseignement forestier en France. *Ed. Crépin-Leblond*, 1898.
 9. HUFFEL (G.). — Economie forestière (2^e partie). *Maison Rustique*, 1920.
 10. JAGERSCHMIDT (H.). — La Sologne forestière. *Revue des Eaux et Forêts*, 1923.
 11. LACHAUSSÉE (E.). — Les forêts et les industries du bois. Enquête sur le Jura depuis cent ans, 1953.
 12. LAMBERT (G.). — Le reboisement dans la vallée de la Drôme. *Revue des Eaux et Forêts*, 1931.
 13. LESAGE. — La forêt de Lyons. *Revue forestière française*, juillet-août 1952.
 14. RIVE (A.). — La Sologne, son reboisement. *Revue des Eaux et Forêts*, 1940.
 15. SARGOS (R.). — Contribution à l'histoire du reboisement des Landes. *Ed. Delmas*, 1949.
 16. VINEY (R.). — Quelques techniques de reboisement de nos grands anciens. *Revue forestière française*, octobre 1953.
 17. VINEY (R.). — L'évolution du bilan d'une propriété forestière depuis 100 ans. *Forêts de France*, janvier 1956.
 18. VINEY (R.). — Les débuts de la presse forestière périodique. *Revue forestière française*, mai 1956.
 19. WEGMAN (de). — Etude sur le commerce extérieur du bois en 1864. *Revue des Eaux et Forêts*, 1866.
 20. Rapport au conseil général des Hautes-Alpes sur les travaux de reboisement et de gazonnement. *Revue des Eaux et Forêts*, 1868.
 21. Rapports sur la situation des forêts de l'Empire. *Annales forestières*, 1852 à 1870.
-